

Résultat du concours photo « Canal du Midi : une échappée belle »

Afin de célébrer le 30e anniversaire de l'inscription du canal du Midi au patrimoine mondial de l'Unesco, un concours photo a été organisé et célèbre la beauté et la diversité du canal du Midi, comme une échappée belle au fil de l'eau et des paysages. 30 clichés ont été sélectionnés pour représenter le canal du Midi tout au long de cette année exceptionnelle. 10 auront la chance d'être retenus par La Poste pour la création d'un collector de timbres édité à l'occasion de cet anniversaire.

Des photos pour donner à voir le canal sous toutes ses facettes

Ce concours a inspiré de nombreux photographes que nous tenons à remercier : 347 personnes nous ont ainsi transmis 625 clichés au total !

Ces photos illustrent le canal du Midi sous toutes ces facettes et en toutes saisons. Elles mettent en valeur la richesse de ses ouvrages et la diversité de ses paysages. Elles invitent à la découverte de ce patrimoine d'exception composé de 360 km de canaux de Toulouse à Marseillan, de la Montagne Noire au canal de la Robine.

Le jury, composé de représentants de l'État et de collectivités* a sélectionné les photos lauréates selon des critères d'esthétisme, de qualité et d'originalité. Ce choix n'a pas été aisé au vu des nombreuses photos de qualité reçues.

Félicitations aux lauréats qui ont su illustrer le canal du Midi comme une "échappée belle au rythme de ses ouvrages, de ses paysages et de la nature, une fabuleuse rencontre avec une œuvre riche de 350 ans d'histoire pour explorer au fil de l'eau les richesses de l'Occitanie ». La Poste sélectionnera dans les prochains jours 10 photos parmi les 30 lauréates pour constituer un collector de timbres sur le canal du Midi.

Les photos lauréates peuvent être consultées dès à présents sur le site internet du Bien Unesco canal du Midi : www.canal-du-midi.com/actualites/concours-photo . Elles seront également utilisées tout au long de l'année pour faire découvrir au plus grand nombre ce bien d'exception.



© Fabienne Rivière, Lever de soleil au Somail

Ce concours photo est organisé par Voies navigables de France, en lien avec l'Entente* pour le canal du Midi (Préfecture de région Occitanie, Voies navigables de France, Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Conseils départementaux de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Tarn) et La Poste.

2026 : une année singulière pour le canal du Midi

Pour fêter les 30 ans de l'inscription du canal du Midi au Patrimoine Mondial de l'Unesco, de nombreux événements et activités seront proposées tout au long de l'année, entre Toulouse et Marseillan. La programmation complète sera dévoilée prochainement et accessible sur le site internet de référence sur le canal du Midi www.canal-du-midi.com

À PROPOS

Le canal du Midi est un ouvrage historique construit au 17^e siècle toujours en fonctionnement permettant de relier l'océan Atlantique à la mer Méditerranée. Il est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996. L'Entente pour le canal du Midi regroupe l'État, Voies navigables de France (le gestionnaire du canal), la Région Occitanie et les 4 Départements traversés (Aude, Haute-Garonne, Hérault et Tarn). Cette Entente associée aux intercommunalités et communes concernées ainsi qu'à l'association des communes du canal des deux Mers collaborent pour révéler et faire vivre le canal du Midi. La marque « canal du Midi » créée en 2021 donne une cohérence d'ensemble à toutes les initiatives de valorisation du bien. canal-du-midi.com

Voies navigables de France (VNF) est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières. À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires. Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

Depuis 2021, Voies navigables de France est le gestionnaire de la marque canal du Midi pour le compte de l'État, et coordonne les actions de valorisation du canal du Midi (site internet, schéma d'interprétation, Escales du canal ...), en lien avec les membres de l'Entente pour le canal du Midi et le soutien de tous les acteurs impliqués à sa valorisation.

[VNF.fr](http://vnf.fr)

L'entente pour le canal du Midi a été créée en 2018 pour coordonner les actions visant à la préservation du Bien canal du Midi et à sa transmission. Réunissant la Préfecture de région Occitanie, VNF, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et les quatre conseils départementaux traversés (l'Aude, la Haute-Garonne, l'Hérault et le Tarn), l'Entente pour le canal du Midi porte de nombreuses actions collectives visant à mieux faire connaître le canal et à le valoriser (site internet, plaquettes, expositions ...). Elle finance ainsi des études et des travaux pour déployer des outils d'interprétation du canal du Midi.

Contact presse

Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid LE VERN | 07 63 73 80 90 | astrid.levern@vnf.fr